■ CONSEIL GÉNÉRAL



À Mesdames et Messieurs Les membres du Conseil général 2400 Le Locle

Le Locle, le 23 mai 2024

En prévision de la séance du Conseil général du 30 mai 2024, nous vous prions de bien vouloir compléter l'ordre du jour comme suit :

6. INTERPELLATIONS

24-604 De M. Vivian Bologna, Mme Anne-Lise Debets (POP): <u>Un bus par heure durant les vacances horlogères est-ce suffisant?</u>

Les horaires de bus durant les vacances horlogères sont depuis des années d'une maigreur déconcertante. Alors que notre commune souhaite attirer des touristes durant l'été, une liaison par heure (parfois deux) n'est pas une carte de visite optimale.

- 1. Le Conseil communal est-il d'avis que ces différences de cadences entre l'horaire durant les périodes scolaires et celui des vacances horlogères sont encore pertinentes ?
- 2. Que pense le Conseil communal de la fréquence durant les vacances horlogères de et vers le Communal ?
- 3. En particulier, que pense le Conseil communal du fait que le dernier bus part du Communal bien avant la fermeture de la piscine ?
- 4. La consultation des horaires 2025 se termine le 9 juin. Le Conseil communal a-t-il prévu d'y participer et de demander des améliorations, notamment pour les cadences durant les vacances horlogères ?
- 5. TransN connaît des difficultés pour augmenter ses effectifs de personnel roulant. Le Conseil communal a-t-il été informé de diminutions de l'offre pour 2024 sur le territoire loclois liées à ces difficultés ?
- 6. Si oui, quelle a été la réaction du Conseil communal?
- 24-605 De MM. Lobsang Blanchard, Vivian Bologna, Cyprien Baba (POP) : <u>Quid du projet</u> Haut Boulot ?

A la suite de la découverte dans la presse du projet « Job à 1000 mètres » lancé par La Chaux-de-Fonds, projet en tout point similaire à Haut Boulot, nous nous sommes posé plusieurs questions :

- Quid du projet Haut Boulot ? Le Conseil communal peut-il nous éclairer ?

- Les jeunes de notre ville sont-ils les grands perdants, La Chaux-de-Fonds stipulant bien que son projet «Job à 1000 mètres » ne concerne que les jeunes de la commune ?
- Comment le Conseil communal compte-t-il remédier à cette situation ?
- Comment le Conseil communal entend-il faire face à la récupération éhontée du projet par sa voisine, sans reconnaissance, ni crédit envers notre Service de la jeunesse qui a consacré trois ans à sa préparation ?
- Est-il question de réparations, de dédommagements ?
- Enfin, le dossier Haut Boulot met-il à mal l'entente entre les deux communes vu l'absence de respect manifestée dans ce dossier ?

24-606 Interpartis (PS par Mmes Anne-Catherine Frutschi Lancaster, Joëlle Eymann, Martine Sieber et MM. Stéphane Reichen, Pascal Wurz, Gérard Santschi, Les Verts par Mmes Priscille Hösli, Ornella Galvani, Caroline Erard et MM. Romain Vermot, Joël Galvani, Cyril Tissot): Abandon du projet 'Haut Boulot'

En février 2023, le Conseil général était informé du lancement du très beau projet 'Haut Boulot' en collaboration avec La Chaux-de-Fonds, et dont le but était de permettre aux jeunes de 13 à 17 ans de trouver des petits boulots, et ainsi gagner un peu d'argent de poche et découvrir le monde du travail.

Or, le 13 mai 2024, nous apprenions via la presse que la plateforme https://job-a-1000m.ch/ était lancée par la ville de La Chaux-de-Fonds pour permettre aux jeunes des Montagnes Neuchâteloises de trouver un petit job....

Une information concernant l'abandon du projet 'Haut Boulot' avait été donnée brièvement en commission financière.

Le Conseil communal peut-il nous donner des informations concernant l'abandon de ce projet, ainsi que son implication éventuelle dans la plateforme 'job à 1000 m'? Comme cette plateforme s'adresse aux jeunes des Montagnes Neuchâteloises, nous comprenons que la jeunesse Locloise est incluse dans ce nouveau projet? Qu'est-il advenu de la subvention fédérale que Le Locle avait reçue pour ce projet?

Interpartis (Les Verts par Mmes Caroline Erard, Priscille Hösli, Ornella Galvani et MM. Romain Vermot, Joël Galvani, Cyril Tissot, PS par Mmes Joëlle Eymann, Martine Sieber, Anne-Catherine Frutschi Lancaster et MM. Stéphane Reichen, Pascal Wurz, Gérard Santschi): Que se passe-t-il à l'école obligatoire?

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes inquiets et inquiètes! De toute part, nous entendons des bruits, des rumeurs; on nous interpelle dans la rue, dans nos groupes d'amis. Quelque chose semble ne pas tourner aussi rond qu'il le faudrait.

On parle de burnout, d'incompréhension de part et d'autre, de convocation à une séance extraordinaire, de mauvaise communication, de relation de confiance rompue, ...

Il n'est pas facile de déposer cette interpellation, notre démarche se veut bienveillante et pleine d'empathie. L'école est importante dans une société, elle est certainement au centre de nos familles, de nos vies, de notre ville, ... En aucun cas, nous pointons du doigt quiconque mais il nous semble important de vérifier que tous les acteurs et toutes les actrices de notre école y rencontrent des conditions favorables pour effectuer leur travail dans les meilleures conditions possibles tant au niveau de la direction que des enseignants et enseignantes.

Le PS et les Verts interpellent le Conseil communal pour savoir s'il est au courant des problèmes rencontrés au CSLL ?

Si oui, pouvez-vous nous dire quel est le problème de fond, nous informer si des pistes de réflexions sont menées, et surtout si des actions sont d'ores et déjà projetées ? Pouvez-vous nous dire si la parole, les avis, les sentiments, les positions de tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices sont ou seront entendus ?

9. MOTION

24-906 De Mme Joëlle Eymann, Mmes Martine Sieber, Anne-Catherine Frutschi Lancaster et MM. Gérard Santschi, Stéphane Reichen, Pascal Wurz (PS): <u>Bouger entre</u> seniors

Voici une proposition de développement durable... la bonne santé de notre population. Nous savons tous combien le mouvement est important à tout âge pour nos citoyens. Dans une idée de cohésion des citoyens pourquoi ne pas mettre en place une fois par semaine.

Offrir un moment d'entraînement pour les personnes de plus de 55 ans et cela gratuitement !

ACTIONS SOCIALES DE PROXIMITÉ

Aujourd'hui, plus que jamais il est important de soutenir notre population vieillissante et prendre soin d'elle.

Rester dynamique, travailler son équilibre et renforcer sa musculature en douceur : oui c'est formidable. Mais voilà, les seniors n'ont pas tous assez d'indemnités afin de s'offrir des abonnements pour participer à un club. Pourquoi ne pas les inviter à se retrouver pour une séance d'activité physique, une fois par semaine dans le centre-ville.

Il est important de conserver une activité physique et des contacts sociaux tout au long de la vie. C'est pourquoi, il est proposé aux seniors des activités autour du mouvement en plein air, au sein de notre ville.

Des projets similaires sont déjà mis en place sur Genève. Cette mobilité pour tous et encadrée par des professionnel·le·s de l'activité physique, les seniors parcourent les parcs pendant une heure. L'activité est ouverte à toutes les personnes autonomes et mobiles physiquement, accompagnées ou marchant avec des moyens auxiliaires.

L'activité est gratuite et a lieu par tous les temps. Des vêtements et chaussures confortables sont recommandés pour y participer. Pas de leçon durant les relâches et les jours fériés.

Nous souhaitons offrir à nos citoyens un projet pour notre commune pour rassembler et être de proximité, des valeurs fortes pour notre parti.

Pour favoriser une belle et saine qualité de vie Locloise.

10. QUESTION

24-1002 De Mme Anne-Lise Debets (POP): Indication croisement

Nous souhaiterions alerter le Conseil communal sur la situation préoccupante au croisement de la nouvelle route construite à la suite des travaux au col des Roches. Ce croisement, où la route descendante du Prévoux rencontre la circulation venant de France et des Brenets, a entraîné une augmentation notable des accidents. Les usagers de la route de la Tourne en descendant du Prévoux n'étaient pas habitués à céder le passage, et désormais, ils doivent le faire pour les véhicules venant de France et des Brenets qui tournent à gauche sur la nouvelle route.

La signalisation actuelle ou l'organisation des priorités semble inadéquate, mettant en danger la sécurité des usagers. Qui a la compétence pour intervenir dans ce domaine ? Si cette compétence est communale, est-il possible de rapidement améliorer la signalisation à ce croisement en mettant par exemple des panneaux clignotants en amont et au niveau du croisement ? Si c'est de la compétence de l'OFROU, pouvez-vous les alerter sur cette situation urgente afin qu'ils prennent les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de tous ?

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le chancelier, P. Martinelli